

La France se caractérise au sein de l'OCDE par un niveau élevé de dépenses publiques, un marché du travail protecteur ainsi qu'un État-providence et des services publics généreux. Cette configuration institutionnelle, qui renvoie, associée à certaines valeurs, au fameux « modèle social français », s'est trouvée rudement mise à l'épreuve par la mondialisation et l'installation d'un chômage de masse dans les années 1980 et 1990. Ont notamment été soulignés l'exclusion croissante d'une partie de la population de la protection sociale ainsi que l'impact négatif d'un marché du travail trop rigide et du poids des prélèvements obligatoires sur la compétitivité, dans un environnement économique devenu plus concurrentiel. Julien Damon montre que malgré ces critiques, le modèle social français reste perçu positivement par une majorité de la population, que ce soit du point de vue de sa légitimité que de celui de son efficacité.

Problèmes économiques

# Le modèle social : richesse ou frein économique ?

© JULIEN DAMON

Professeur associé à Sciences Po (Master Urbanisme)  
[www.julien-damon.com](http://www.julien-damon.com)

Célébré ou décrié, le modèle social français est devenu une composante essentielle de la controverse politique et du débat économique. Érigé, par les uns, en locomotive du progrès social et de la croissance, il est conspué, par les autres, en tant que boulet pesant sur la compétitivité.

Ce « modèle social » rassemble l'ensemble de la protection sociale, au cœur de laquelle on trouve la Sécurité sociale, établie pour les travailleurs à partir de 1945, et, plus largement, l'ensemble des services publics. L'idée

d'un « modèle social français », qui s'organise autour des politiques sociales mais aussi du système éducatif, du fonctionnement du marché du travail ou encore de l'accueil des immigrés, renvoie à une organisation institutionnelle et technique particulière mais aussi à une conception de la vie en société, à des valeurs, à une manière de concevoir l'égalité (le « modèle républicain ») notamment.

Ses détracteurs rappellent les ratés de l'État-providence à la française : chômage de masse, ségrégation urbaine, clivage générationnel, pauvreté, fossé grandissant entre secteurs privé et public, surendettement public alimenté par la générosité des prestations sociales. Ses défenseurs soulignent ses performances : espérance de vie croissante, qualité des équipements, limitation de

la pauvreté, santé de la population, fécondité élevée, capacités d'amortissement des crises.

## Histoire et formes d'un modèle<sup>1</sup>

Bien entendu, il est schématique d'enfermer les 60 millions de Français, les 36 000 communes, les droits de l'homme et la Sécurité sociale dans un modèle. Cependant les schémas sont nécessaires, sans être nécessairement simplificateurs, pour comprendre, en particulier, le cas français, souvent présenté comme exception et comme exemple (notamment par les Français).

Le modèle social français s'est progressivement constitué au cours des deux derniers siècles. Il s'est forgé, institutionnellement, sous ses traits contemporains dans l'après-guerre. Les compromis de l'époque, notamment entre les syndicats, le patronat et l'État, ont accompagné, et peut être également permis la période des Trente Glorieuses. Depuis lors, ce modèle a rencontré de plus en plus de difficultés et de reproches. Pour autant, selon la plupart de ses acteurs et de ses laudateurs, ses problèmes viendraient plus de l'extérieur (la « mondialisation ») que de ses défauts intérieurs. Pour ses détracteurs, ses difficultés proviendraient de ses bases mêmes et, maintenant, de ses institutions chancelantes, qui sembleraient incapables d'empêcher une spirale de déclin. D'un côté, c'est la place, jugée excessive, des dépenses et des prélèvements obligatoires qui fait l'objet de toutes les attaques. De l'autre, à l'inverse, c'est le supposé retrait de l'État, au nom de principes dits néolibéraux, qui est régulièrement attaqué (dans les travaux savants, comme dans la presse ou dans la rue). Si l'opposition entre libéraux (préqualifiés de « néo ») et socialistes (rebaptisés « progressistes ») a une dimension caricaturale, il n'en reste pas moins que leur discussion porte, précisément, sur ce qui est au cœur du modèle social : la place de l'État (ou, dit plus largement, des pouvoirs publics).

Singularisée historiquement par sa trajectoire démographique, politique et économique, la

France s'est cimentée autour de l'État. Avec deux particularités – se penser en termes géométriques (comme un hexagone) et penser que l'État représente le bien commun –, le modèle français a connu trois âges. Le premier âge s'identifie à la monarchie, le deuxième à la République, le troisième aux Trente Glorieuses. Le débat actuel sur le modèle social prend place en période de profondes interrogations sur l'identité nationale et sur les performances économiques, dans un contexte de crise financière et institutionnelle.

Unité et accroissement du royaume appellent d'abord une intervention de l'État dans l'économie, sous la forme typique du colbertisme. Au début de la troisième République, l'intervention de l'État est à nouveau décisive pour mettre en œuvre et approfondir les idées issues de la Révolution. Trois chocs terribles, la Première Guerre mondiale, la crise des années 1930, la Seconde Guerre mondiale, ouvrent un troisième âge du modèle, marqué à l'origine par l'idée de « retard français ».

Après-guerre, après l'expérience de modernisation autoritaire menée sous Vichy, nationalisations et planification deviennent les outils de dirigeants passés par les plus grandes écoles d'ingénieur (au premier rang desquelles l'école Polytechnique) ou Sciences Po. Bientôt viendront s'y ajouter les anciens élèves de l'ENA. L'économie concertée et l'établissement du paritarisme pour la gestion de la Sécurité sociale viennent contre-carrer le projet révolutionnaire communiste. Dans les décennies qui suivent, les Français travaillent, reconstruisent, font des enfants. L'État est là pour assurer la croissance et nourrir la modernisation, notamment par l'intermédiaire de grands travaux d'infrastructure. L'indépendance politique gaulienne se double d'une ouverture économique, en particulier par la voie de la construction européenne.

Cette période dite des Trente Glorieuses se caractérise par une triple synthèse : direction par l'État en concertation avec les partenaires sociaux ; colbertisme industriel qui

<sup>[1]</sup> Pour cette synthèse on s'appuie notamment sur : Gauchon P. (2002), *Le modèle français depuis 1945*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

ne néglige pas les services et l'agriculture ; rôle moteur dévolu aux services publics. Les services publics (« à la française ») étant dans une certaine mesure un véritable modèle dans le modèle.

Mais, depuis la fin des années 1970, ce modèle, ou plutôt cette formule, est mise à mal par trois grandes transformations : l'accélération de la mondialisation ; l'affirmation des revendications d'égalité ; l'amélioration considérable des niveaux de vie qui amène de nouvelles aspirations et de nouvelles demandes.

Les idéaux « libéraux-libertaires » de mai 1968, la fin du *baby-boom*, la progression de l'activité féminine, l'augmentation des salaires, l'affaiblissement du franc déstabilisent le modèle. La génération qui a traversé les trois premiers chocs du siècle (dont deux guerres) et qui a permis la reconstruction, est contestée par une nouvelle génération qui profitant des bénéfices du modèle (équipements sanitaires, généralisation de l'automobile, amélioration des infrastructures) en refuse une partie des disciplines. Les Français travaillent moins. L'État s'oriente vers la libéralisation. La politique contractuelle fait une large place au dialogue et au contrat, notions qui forcent à revoir la place de l'État.

Avec la crise pétrolière, la France « grande puissance moyenne » (selon le mot de Valéry Giscard d'Estaing), s'oriente vers la spécialisation sur des créneaux, abandonne la planification contraignante et renforce ses investissements européens. L'alternance socialiste peut être vue comme un souci de retour au modèle. La volonté de rendre à l'État un rôle moteur, notamment par l'extension du secteur public, achoppe en 1983 sur la nécessaire « pause » dans les réformes, qui constitue une véritable rupture du modèle. Depuis, la volonté d'ouverture n'a jamais été remise en question, la désinflation compétitive a remplacé la dévaluation compétitive, l'État s'est transformé. Plutôt que désinvesti, il a changé, d'une part, de priorités en mettant davantage l'accent sur le social et

non plus sur la production économique, et, d'autre part, de modalités d'action en transférant nombre de compétences et d'importants moyens aux collectivités territoriales.

Alors que les racines et les institutions qui caractérisaient le projet de l'après-guerre commandaient et réalisaient le plein-emploi, c'est la question du chômage qui distingue et hante désormais le modèle social français. Depuis le début des années 1970, la France vit une interminable crise, marquée par le niveau élevé du chômage. Le pays, sur une trentaine d'années, a le triste privilège, dans la zone OCDE, d'avoir vu son taux de chômage se situer systématiquement au-dessus de 7,5 %. La déflagration consécutive aux turbulences financières depuis la fin de la décennie 2000 a vu repartir à la hausse une tendance qui avait pu être contenue. Cependant, l'explosion possible du chômage et de la pauvreté, observée dans d'autres pays, en particulier dans l'Union européenne, a pu être endiguée, en particulier grâce à la haute densité du système de protection sociale.

## Une essence bismarckienne et une dualisation prononcée

Dans les catégories générales de comparaison des États-providence – sans s'engager ici dans l'exégèse des diverses typologies<sup>2</sup> – le modèle français est dit, selon les auteurs et les époques, « continental », « conservateur » ou « corporatiste ». La France est une incarnation typique de ce régime de protection sociale n'ayant pas réussi à absorber le problème du chômage.

Construit sur les bases d'un plein-emploi salarié masculin (le célèbre Monsieur « Gagne-Pain » marié avec Madame « Au foyer »), le système a des traits typiquement bismarckiens. Un système bismarckien se distingue à la fois des régimes socio-démocrates et des régimes libéraux. Ce régime est à trois « c », car il est dit « conservateur » (car il maintient les écarts de revenus et de situations), « corporatiste » (car il n'est pas,

<sup>[2]</sup> Voir à cet égard l'ouvrage séminal de Gösta Esping-Andersen (1999), *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. 1990).

## ↓ COMPLÉMENT

### LE MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS DANS LA CRISE

Jusqu'à la crise actuelle, le modèle social français, et plus généralement, le modèle social européen, apparaissait archaïque et inadapté à la mondialisation ; la France semblait condamnée à mettre en œuvre des réformes structurelles pour évoluer vers le modèle anglo-saxon libéral. Mais la crise du capitalisme financier a fait apparaître tous les défauts de celui-ci : la croissance élevée des années 2000 s'est accompagnée de l'accroissement des inégalités et du gonflement de déséquilibres insupportables ; elle risque de se payer maintenant par une période prolongée de croissance médiocre. Le modèle français s'est montré plus résistant face à la crise en 2008-2009. Certaines de ces caractéristiques sont des atouts pour les années à venir, bien que des réformes soient nécessaires.

#### Quelques caractéristiques du modèle social français

La société française – mais on pourrait dire de même de la plupart des sociétés européennes – est fondée sur un compromis entre le capitalisme et les forces du marché d'une part, le socialisme, la redistribution et la production publique d'autre part. Certaines dépenses des ménages sont financées collectivement (éducation, santé) ; certains risques sont assurés collectivement (chômage, maladie, vieillesse, famille, pauvreté) ; une part importante des revenus est redistribuée par l'impôt et la protection sociale. Le droit du travail régit la détermination des salaires, les relations au sein de l'entreprise et les procédures de licenciement. Pour les économistes libéraux, ce compromis est dangereux puisqu'il réduit les gains, donc les incitations, à travailler. La mondialisation

le remet en cause puisqu'elle permet aux personnes les plus riches, aux cadres et aux entreprises de quitter les pays qui les imposent le plus fortement. Par contre, ce compromis favorise la cohésion sociale : les infrastructures publiques, la santé et l'éducation de la population sont des facteurs productifs. Les prestations sociales assurent la population contre les risques de l'existence. Les salariés n'ont pas à épargner pour leur retraite, leur santé, l'éducation de leurs enfants. Ce compromis doit être garanti (les jeunes générations paient pour les plus vieilles ; elles doivent être certaines d'être payées en retour) et, en permanence, adapté aux évolutions de la société.

#### Le modèle social français amortit les variations de la conjoncture

De 1995 à 2007, la croissance française, comme celle de la zone euro, a été de 2,25 % par an. Pendant ce temps, le Royaume-Uni et les États-Unis croissaient au rythme annuel de 3 %. Le PIB par tête des Français est passé de 73,6 % de celui des Américains en 1995 à 70,8 % en 2007 ; de 104 % de celui des Britanniques à 92,8 %. Cependant, la croissance des pays anglo-saxons était basée sur le gonflement des bulles financière et immobilière et sur la hausse de l'endettement des ménages, mécanismes qui ont fini par exploser. Fin 2007, la dette des ménages représentait 1,4 fois leur revenu annuel aux États-Unis, 1,85 fois au Royaume-Uni contre 1 fois en France.

La crise a montré tous les risques que faisaient courir à l'économie mondiale les stratégies de croissance basées sur l'austérité salariale, les exportations et sur l'accumulation d'excédents extérieurs (celles de la Chine ou de l'Allemagne), comme celles basées sur la financiarisation, l'endettement des ménages et l'accumulation de déficits extérieurs (celles des pays anglo-saxons). Si la croissance française a été moins forte que celle des pays anglo-saxons et de l'Allemagne dans les années 2000, elle a été plus équilibrée, reposant sur la demande intérieure, les

salaires, la protection sociale. En contrepartie, la récession a aussi été moins sévère (tableau 1). Cela s'explique essentiellement

par trois éléments, qui jouent cependant de façon contrastée.

### 1. Les grands pays dans la crise (2008-2009)

	PIB <sup>1</sup>	Consommation <sup>1</sup>	Exportations nettes <sup>2</sup>	Impulsion budgétaire <sup>2</sup>
États-Unis	- 3,9	- 2,5	2,1	5,3
Royaume-Uni	- 5,5	- 5,0	1,6	4,0
Allemagne	- 4,0	0,5	- 2,7	- 0,3
France	- 2,8	0,4	0,6	1,3
Zone euro	- 3,7	- 0,8	- 0,2	1,6

1. Taux de croissance cumulés. 2. En % du PIB.

Source : OCDE.

#### Une moindre dépendance au commerce extérieur

La France dépend moins de son commerce extérieur que l'Allemagne. En 2007, les exportations françaises représentaient 26,5 % du PIB contre 47 % pour l'Allemagne. De plus, l'Allemagne est spécialisée dans les biens d'équipement dont la demande a particulièrement souffert de la crise. Les États-Unis (où les exportations représentent 12 % du PIB) et le Royaume-Uni (26,5 %) ont quant à eux profité de la dépréciation de leur monnaie : de 2006 à la mi-2009, le dollar a baissé de 11 % par rapport à l'euro ; la livre de 20 %.

#### Des dépenses publiques protégeant les ménages

La France est l'un des pays où les dépenses publiques sont les plus importantes (50 % du PIB pour les dépenses primaires (hors charge d'intérêt), environ le même niveau que la Suède et le Danemark contre 43 % au Royaume-Uni, 41,5 % en Allemagne, 35,5 % aux États-Unis). Ces dépenses publiques tendent à augmenter en période de crise : elles stabilisent donc la demande.

Une partie importante de celles-ci profitent directement aux ménages : 47,5 % du revenu des ménages proviennent des prestations sociales (29,4 %) ou des salaires publics (18,1 %).

Surtout, la France n'a pas développé de fonds de pension. Son système de retraite est resté presque totalement public et par répartition. Après la chute de la Bourse, les salariés seniors n'ont pas à s'inquiéter pour leur retraite ; aucun n'a de mauvaise surprise en liquidant sa retraite parce que la Bourse a chuté ; aucun n'est contraint de prolonger son activité. Contrairement aux pays anglo-saxons, aucune entreprise ne fait faillite car elle ne peut plus recapitaliser les fonds de pensions de ses salariés. Le système de retraite français est donc particulièrement stabilisant. Cela suppose, toutefois, que le système de protection sociale soit géré avec rigueur, qu'il accumule des déficits en période de récession et des excédents en période faste. Il serait nécessaire de redonner confiance aux Français sur la pérennité de ce système afin de les inciter à réduire leur taux d'épargne, qui est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE.

La France a en outre construit un parc important d'habitations à loyer modéré (HLM), ce qui évite que des ménages pauvres ne s'endettent massivement pour leur logement. Et, le système financier français n'ayant pas introduit le système du crédit hypothécaire rechargeable, les ménages n'ont pas utilisé leur logement comme garantie pour spéculer en bourse, comme cela a été le cas dans d'autres pays. Au total, le revenu et le

patrimoine des ménages français dépendent peu de la Bourse, donc les fluctuations des marchés financiers ne se répercutent guère sur la consommation.

### La rigidité de l'emploi et des salaires

En cas de baisse de la demande, la rigidité du marché du travail tend à stabiliser l'économie. Si les salaires sont flexibles, la hausse du chômage provoque une baisse des salaires qui déprime la consommation et accentue la récession. Même dans les pays où le marché du travail est flexible, il n'y a guère de mécanisme automatique de rééquilibrage, où la diminution des salaires entraînerait une hausse de l'emploi qui compenserait son effet dépressif.

Selon l'OCDE, la législation de protection de l'emploi était en France, en 2008, une des plus contraignantes parmi les pays membres (sur une échelle de 0 à 4, la France était à 3,0, l'Espagne à 3,1, l'Allemagne à 2,6, le Royaume-Uni à 1,1, les États-Unis à 0,85). La rigidité de l'emploi a des effets favorables puisqu'elle renforce l'attachement des salariés à leur entreprise et incite celle-ci à investir dans le maintien et le développement de leurs capacités de travail ; elle protège les revenus salariaux des ménages en situation de récession.

Le développement de l'intérim (jusqu'à 4 % de l'emploi début 2008) a nettement réduit cette rigidité : du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 au 1<sup>er</sup> trimestre

2009, l'intérim a chuté de 34 %, soit 60 % de la baisse de l'emploi. Globalement, la baisse de l'emploi a été nettement plus faible en 2008 que celle du PIB, mais c'est une évolution générale en Europe (tableau 2). L'Allemagne va même plus loin que la France : le développement du chômage partiel évite la rupture de lien entre l'entreprise et ses salariés, ce qui permet de limiter la perte de capital humain en cas de dépression.

### 2. Évolution de l'emploi et du chômage en 2008 (en %, glissement)

	PIB	Emploi	Taux de Chômage
Allemagne	- 6,9	0,1	+ 0,3
Espagne	- 3,0	- 6,4	+ 8,1
France	- 3,2	- 0,7	+ 1,3
Zone euro	- 4,8	- 1,3	+ 1,9
Royaume-Uni	- 4,1	- 1,1	+ 2,2

Source : Eurostat.

En glissement, le PIB français en valeur avait augmenté de 0,8 % en 2008 ; mais le revenu disponible des ménages avait progressé de 2,5 % tandis que celui des entreprises avait diminué de 6,7 %. Le modèle social français continue à protéger les ménages.

Henri Sterdyniak

en théorie, géré par l'État, mais par les partenaires sociaux), « continental » (car c'est en Europe continentale qu'il s'est implanté)<sup>3</sup>.

Les systèmes libéraux et socio-démocrates font davantage référence au britannique Beveridge, et concernent géographiquement les Anglo-Saxons et les Scandinaves. Les premiers s'attaquent à la pauvreté mais s'intéressent peu aux inégalités. Les seconds sont, précisément, en place pour les atténuer. Tous les deux sont financés par l'impôt, alors que la base des mécanismes bismarckiens

d'assurance sociale est la cotisation (patronale et salariale) assise sur le salaire. Sans cotisation, pas de protection, ou, à défaut, le passage par la « discrétionnarité » (le bon vouloir) des collectivités territoriales et/ou des œuvres privées. Dans le système bismarckien, qui n'a pas vocation à lutter contre les inégalités, celles-ci naissent ou se renforcent en fonction des corporations qui gèrent, différemment, la protection sociale. La première inégalité est entre ceux qui travaillent et les autres.

<sup>[3]</sup> Pour une perspective générale, voir Palier B. (dir.) (2010), *A Long Goodbye to Bismarck ? The Politics of Welfare Reform in Continental Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

Bien malmenés, ces dernières décennies, par le chômage, par la libéralisation et l'ouverture des marchés, et par les mutations familiales, les fondements bismarckiens ont incontestablement vacillé là où ils ont été implantés. Partout, des contraintes similaires, certes avec une intensité différente, pèsent : chômage ; mutations de la famille ; nouveaux risques, comme la dépendance et l'exclusion ; dualisation grandissante entre « *insiders* » et « *outsiders* » ; vieillissement et faible fécondité (ce dernier point étant, dans une certaine mesure, moins prégnant en France).

Tous les systèmes à base bismarckienne ont connu de fortes adaptations, singulièrement depuis les années 2000, sur les fronts des retraites, de l'emploi, de la santé, et de la politique familiale. Sans rupture soudaine, des transformations structurelles affectent depuis les années 1980 les fondamentaux du modèle français, sur les plans de l'organisation, des objectifs et du financement. Des mouvements parallèles d'étatisation (du pouvoir) et de privatisation (de la couverture des risques) ont fait bouger le modèle. Alors que sa vocation était la montée de la classe moyenne salariée, ce qui commande l'extinction du chômage, il a été progressivement complété ou concurrencé (selon les points de vue) par le bas, avec des politiques d'assistance (comme le RMI/RSA) qui s'étendent, et, par le haut, avec un recours accru (encouragé par la fiscalité) à la prévoyance. Mais il n'y a pas de remise en question explicite et forte. La tendance en France, qui oscille historiquement entre les trois logiques bismarckienne, libérale et socio-démocrate, est à l'hybridation, plus qu'à la refonte.

Restent les questions majeures du corporatisme et de la dualisation du système. Par corporatisme il faut entendre le fait qu'à la différence d'autres régimes de protection sociale, les services et les prestations ne sont pas gérés par une seule institution (généralement le gouvernement central et/ou les collectivités territoriales) pour tous les citoyens indifféremment. Au contraire, dans un régime

corporatiste, prestations et services sociaux sont gérés et assurés par des corps intermédiaires, avec un lien étroit entre les statuts professionnels et les modes d'affiliation à différentes protections spécifiques. Comme dans les cas italien ou allemand, mais avec certaines variantes, l'État-providence français est un système de protection sociale qui protège d'abord ceux qui sont déjà protégés, et qui a bien du mal à prendre en charge ceux qui ne le sont pas (les jeunes qui ne trouvent pas à s'insérer sur le marché du travail) ou ceux qui ne le sont plus (les chômeurs). Très efficace donc pour les « *insiders* », le modèle social français est incontestablement moins performant pour les « *outsiders* »<sup>4</sup>. En gros, sont bien protégés des aléas d'une économie internationalisée ceux qui sont bien insérés, et depuis longtemps ; sont exposés aux chocs de la mondialisation (concurrence des coûts et des espaces) ceux qui ne sont pas encore ou pas totalement intégrés sur le marché du travail.

Selon de nombreuses analyses et observations, le modèle social français s'intéresse surtout aux classes moyennes et supérieures et pas véritablement aux précaires et aux pauvres. Son premier objet est de protéger les personnes déjà employées, et non de permettre au marché de créer, par un mécanisme normal de destruction créatrice, de nouveaux emplois pour ceux qui n'en ont pas.

La trajectoire du modèle social français, dont l'épuration et la logique datent de l'après guerre, conduirait à une véritable dualisation de la société. On trouverait ainsi une moitié de la population particulièrement bien protégée (dans l'emploi ou à la retraite) aux dépens d'une autre partie qui se trouve confrontée à la pauvreté, au chômage et à la précarité. Les jeunes, les femmes, les immigrés et les chômeurs, seraient particulièrement défavorisés. Bien entendu le fait d'être une jeune femme immigrée au chômage est un condensé de toutes les difficultés.

Pour donner une image simple, si l'on est bien formé, bien payé, à quarante ans ou plus,

<sup>[4]</sup> Pour une version étayée mais virulente de cette critique, voir l'ouvrage de l'universitaire canadien Smith T. (2006), *La France injuste. 1975-2006 : pourquoi le modèle social français ne fonctionne plus*, Paris, Autrement (1<sup>re</sup> éd. 2004).

marié avec des enfants, la France est probablement le plus formidable pays du monde. Dans bien d'autres cas, il est loin d'être certain que la France soit à la hauteur de la réputation qu'elle cherche à se donner d'être un pays de haute protection sociale. Le gigantesque problème du chômage des jeunes et du chômage de longue durée handicape l'actualité et l'avenir d'une nation dont l'économie peut être dynamique et innovante mais dont une fraction importante de la population est exclue des fruits de la croissance.

## Un haut niveau de dépense et de soutien publics

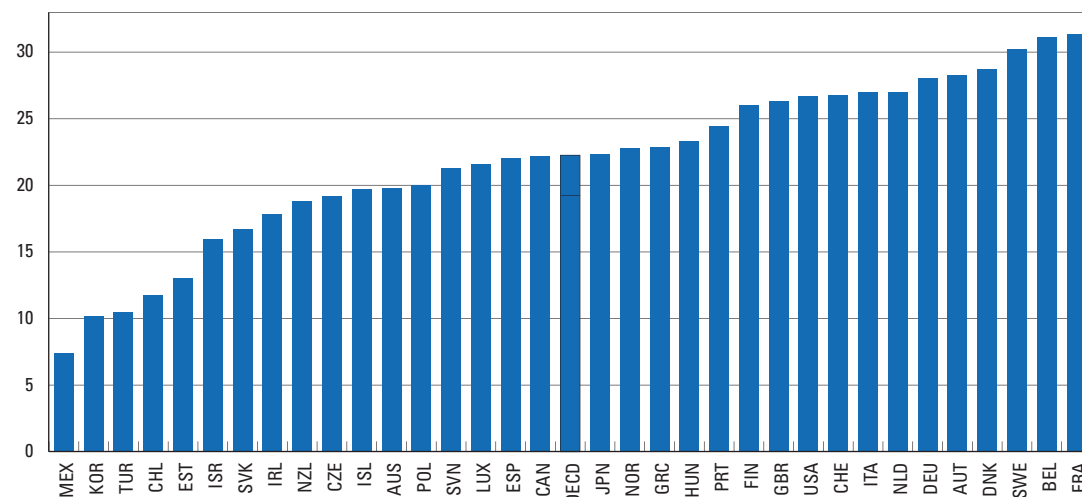
Toutes les critiques adressées au modèle social français sont assez connues et débattues. Elles sont d'autant plus importantes que les dépenses sociales sont très élevées en France. Dans l'Union européenne, la France se situe, en 2008, au premier rang pour ce qui relève des dépenses de protection sociale rapportées au PIB. Et ces dépenses n'ont fait qu'augmenter, chaque année. Au début des années 1990, elles ne représentaient que

26 % du PIB, aujourd'hui 31 %. Si l'on s'en tient à cette statistique fondamentale, il faut conclure fermement que la protection sociale à la française n'a fait que continuer à s'affirmer. Première dans l'Union européenne, la France l'est aussi, en l'espèce, dans la zone OCDE. Elle est l'un des pays qui, dans le monde, consacre la plus grande part de leurs ressources à leur protection sociale. De même, avec près de 55 % du PIB en dépenses publiques, elle se situe encore parmi les premiers pays en la matière.

Malgré ses coûts et ses défauts, le modèle – compris en son sens restreint de protection sociale – est toujours jugé favorablement par les Français et érigé véritablement comme un modèle, c'est-à-dire comme un système dont les autres pourraient s'inspirer.

Dans l'ensemble, selon une étude Eurobaromètre de 2008, les habitants de l'Union européenne sont satisfaits de la qualité du système de protection sociale dans leur pays, 51 % estimant qu'il fournit un bon niveau de protection. Une majorité pense toutefois que leur système national coûte trop cher (53 %). La satisfaction à l'égard du système social

### 1. Dépenses totales de protection sociale rapportées au PIB dans la zone OCDE (en %, 2007)



Source : OCDE.



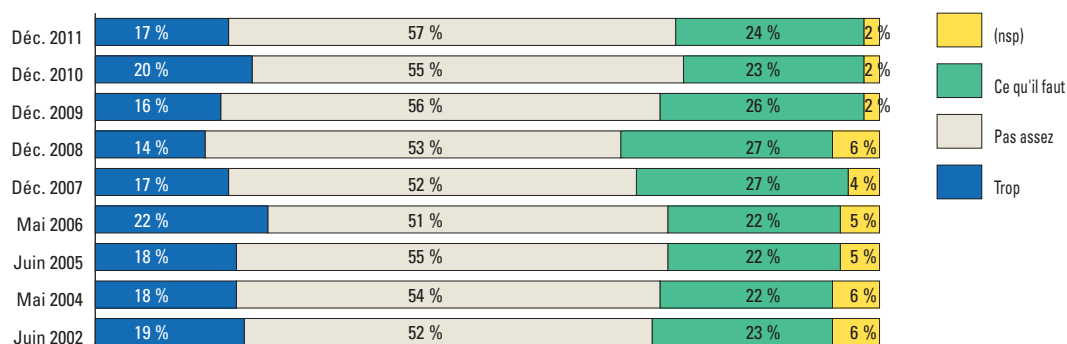
## Appréciation à l'égard du système national de protection sociale

	Fournit un niveau suffisant de protection	Peut servir de modèle à d'autres pays	Est trop cher
Union européenne à 25	51 %	42 %	53 %
France	74 %	73 %	65 %
Rang de la France	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>

Source : Eurobaromètre, 2008.

### 2. Une intervention publique plébiscitée (a)

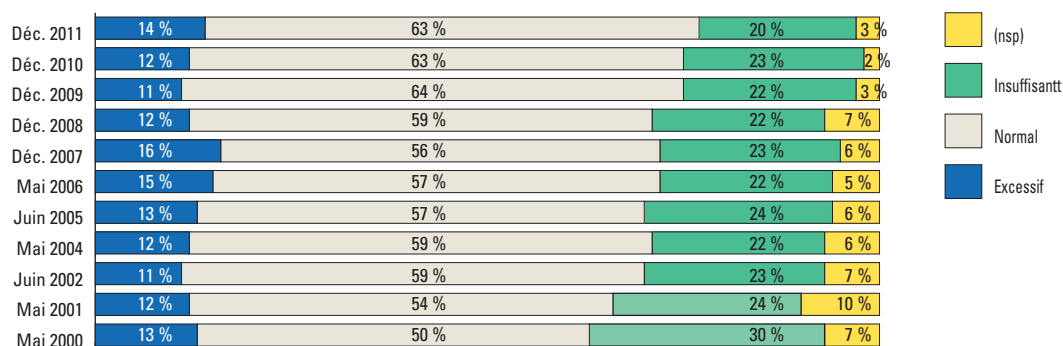
« Pensez-vous qu'il y a trop d'interventions de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? »



Source : BVA/DRESS.

### 3. Une intervention publique plébiscitée (b)

« La France consacre environ le quart du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ? »



Source : BVA/DRESS

Note : lorsque la question a été posée, la première fois, en 2000, il était possible de parler d'un quart du revenu national affecté à la protection sociale. Il faudrait maintenant dire un tiers. Mais pour conserver la qualité de la série, le libellé de la question a été conservé.

national est la plus élevée au Luxembourg et en France, où environ trois quarts des habitants considèrent qu'il offre une couverture suffisante (respectivement 75 % et 74 %). Au total, plus des deux cinquièmes des citoyens de l'Union européenne pensent que leur système social peut servir de modèle à d'autres pays (42 %). Cette conviction est la plus courante en Finlande (79 %), au Danemark (78 %) et en France (73 %) et la plus rare au Portugal (5 %), en Lettonie (6 %) et en Grèce (8 %). Respectivement, 7 % et 2 % des répondants partagent cette opinion en Roumanie et en Bulgarie.

En un mot, les Français considèrent pour les deux tiers d'entre eux que le système de protection sociale est trop cher, mais les trois quarts d'entre eux sont satisfaits de ses prestations et l'érigent en modèle.

Le modèle social est vu, conçu et défendu (que la gauche ou la droite soit à la tribune) comme un amortisseur des effets de la mondialisation, voire comme un rempart contre les conséquences de la crise économique. Certes les nuances sont de taille selon les formations politiques. Mais aucune ne propose de remettre en cause, frontalement, le modèle. Or, si les Français, dans leur grande majorité, soutiennent une formule dont ils attendent tous beaucoup, ils ne portent pas exactement le même regard sur ses liens avec

la crise économique. À cet égard, les opinions sont très clivées. La moitié des personnes vivant en France considèrent que le système de protection sociale est efficace pour atténuer la crise. L'autre moitié estime que la protection sociale, dans son ampleur, pèse sur la capacité de sortir de la crise. En un mot, les Français apprécient leur modèle. Mais ils avancent bien, dans leur diversité, qu'un tel système s'il peut amortir des crises peut être aussi ralentisseur de reprise.

\*\*\*

Le modèle social français, que certains veulent réformer et dont d'autres veulent se défaire, n'est en rien un mystère. Ce n'est pas un paradoxe ou une masse de paradoxes. C'est tout simplement la France qui hésite entre une cohérence libérale, une cohérence social-démocrate, ou le renouveau d'un modèle original qui se sortirait enfin des compromis des Trente Glorieuses. À l'avenir, pour la France, il s'agit, avec son niveau élevé de taxes et de services publics, de pouvoir continuer à prospérer en combinant performances sociales, compétitivité économique et durabilité environnementale. Et le pays n'est pas démuné d'atouts pour un moyen terme d'après crise. Même si le court terme pourrait s'avérer douloureux.

## POUR EN SAVOIR PLUS

❖ **ALESINA A., GIAVAZZI F.** (2006), *The Future of Europe. Reform or Decline*, Cambridge, MIT Press.

❖ **FONTANEL M., GRIVEL N., SAINTOYANT V.** (2007), *Le modèle social français*, Paris, La Documentation française/Odile Jacob.

❖ **GAUCHON P.** (2002), *Le modèle français depuis 1945*, Paris, PUF.

❖ **LEBARON F., GALLEMAND F., WALDVOGEL C.** (2009), « Le "modèle social français" (est à bout de souffle) : genèse d'une doxa – 2005-2007 », *La Revue de l'Ires*, n° 61.

❖ **OCDE** (2008), *Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE.

❖ **SCHNAPPER D.** (2007), *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard.

❖ **CAHIERS FRANÇAIS N° 330**, *Le modèle social français*, Paris, La Documentation française, 2010.